

Suivi annuel de la Marsilée à quatre feuilles sur la boire des Pinots

– Année 2014 –



© CEN Allier.

Commune de Mariol (03).



© CEN Allier.



© CEN Allier.



CEN Allier

Rue des écoles – Maison des Associations

03500 Chatel de Neuvre

Tél : 04.70.42.89.34

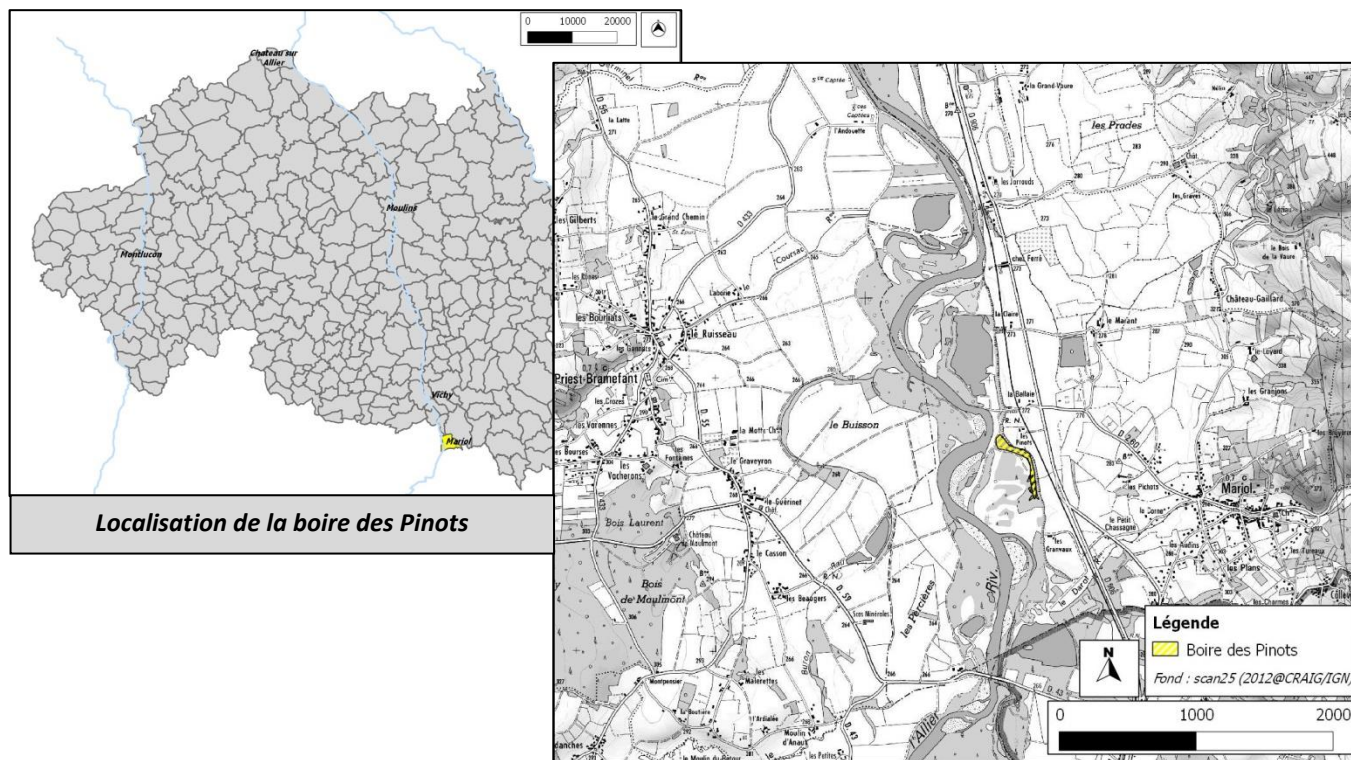
Email : conservatoire.allier@espaces-naturels.fr

Chargée d'étude : Magalie RAMBOURDIN

Chargé de mission : Guillaume LAURENT

Connaissant l'enjeu sur cette fougère aquatique rare dans le département de l'Allier (2 stations connues aujourd'hui), le CEN Allier a reconduit pour l'année 2014 la suivi de la des dernières stations de Marsilée à quatre feuilles connue le long du val d'Allier, au titre de Natura 2000 (Boire des Pinots, commune de Mariol, cf. carte de localisation).

Ce suivi pourra être comparé à celui mené sur l'étang de la Racherie (étang inscrit au sein de la zone Natura 2000 des étangs de Sologne), seconde station du département connu aujourd'hui.



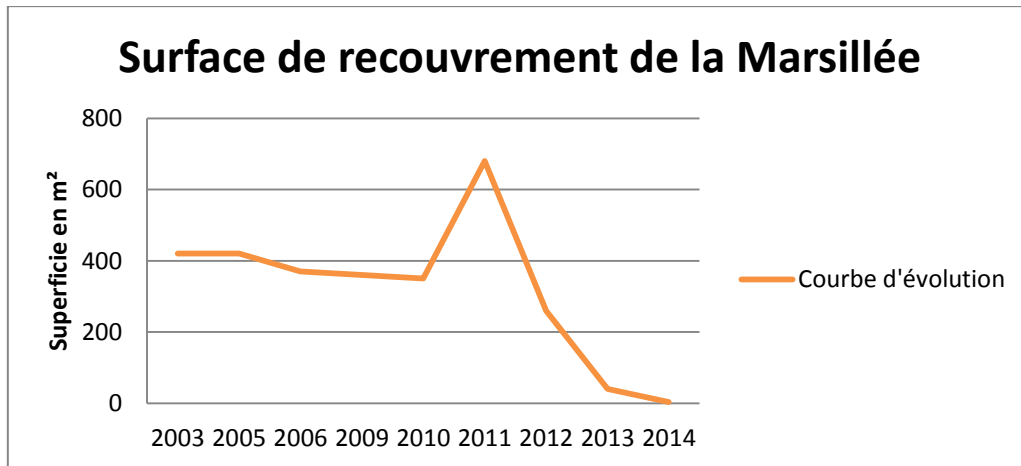
L'identification des tâches de présence de la Marsilée à quatre feuilles permet de localiser et de mesurer les surfaces de recouvrement de façon relativement précise (cf. carte de répartition de la Marsilée).

Ainsi, dès qu'une zone est concernée par la présence de la Marsilée, des mesures sont prises à l'aide d'un décimètre en notant la longueur de la tache (le long de la berge), la largeur (de la berge vers l'intérieur de l'étang) et le pourcentage de recouvrement des individus au sein de la zone quadrillée.

L'année 2014 fait apparaître une surface de recouvrement de la Marsilée d'environ 3.5 m² sur la Boire des Pinots.

| Numéro tache | Longueur totale (m) | Largeur moyenne totale (m) | Recouvrement moyen de la Marsilée |
|--------------|---------------------|----------------------------|-----------------------------------|
| 1 | 0,5 | 0,2 | 0,08 |
| 2 | 1 | 0,2 | 0,16 |
| 3 | 1 | 0,3 | 0,15 |
| 4 | 5 | 0,3 | 0,45 |
| 5 | 0,8 | 0,3 | 0,192 |
| 6 | 6 | 1 | 2,4 |

TOTAL 3,432 m²



Pour l'année 2014, la surface d'occupation est très faible et s'inscrit dans la suite des suivis de 2012 et 2013 qui montraient déjà une baisse du recouvrement de Marsilée. Le constat est tel que depuis 2011, le recouvrement total de Marsilée diminue continuellement et occupe une superficie très restreinte aujourd'hui.

Plusieurs hypothèses peuvent être émises en ce qui concerne une possible explication de la chute significative de la surface de Marsilée, au cours de ces dernières années :

- Les niveaux d'eau ont été anormalement hauts dès le printemps et pendant la période estivale en 2013 et 2014. Ceci peut empêcher l'installation de l'espèce sur les bords de la boire. On remarque que la répartition de la Marsilée sur le site occupe 10% en phase terrestre, le reste se situe en phase aquatique. De plus, pour un mode de reproduction sexuée, la plante a besoin d'une période d'exondation prolongée entre août et septembre afin de déclencher l'ouverture des spores ;
- L'évolution et la progression de la Jussie sur le site peut limiter l'expression de la Marsilée par la compétition (ces deux plantes occupent les mêmes postes ensoleillés en bord de boire) ;
- Une pollution possible des eaux décelée notamment au travers de la présence d'un voile à la surface de l'eau.

D'autre part, il faut tenir compte que la Marsilée à quatre feuilles est une espèce réputée « à éclipse ». Il est donc possible qu'elle ne se développe pas ou très peu certaines années si les conditions ne sont pas adéquates à son bon développement.

La pérennité de ce suivi est essentielle afin de prévenir la disparition totale de l'espèce sur le site (deux sites connus actuellement dans le département de l'Allier).

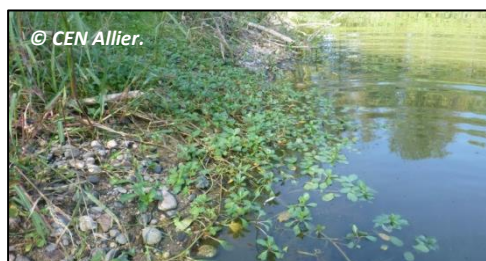


Photo du haut :
progression de la
Jussie sur la Marsilée.

Photo ci-contre : voile
d'algues à la surface
de la boire.

Répartition de la Marsilée à quatre feuilles sur la boire des Pinots – Année 2014

